

Actes numériques du colloque

« Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ?

Tentatives d'identification et de restitution, un chantier en cours »

23 et 24 mars 2017, Paris

# Spoliations et restitutions à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : un chantier encore ouvert (1940-immédiate après-guerre)

Catherine Maurer

Maurer Catherine. *Spoliations et restitutions à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : un chantier encore ouvert (1940-immédiate après-guerre)* [en ligne]. In : Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ?, Paris, 23-24 mars 2017. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2019. Format PDF.

Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68756-spoliations-et-restitutions-a-la-bibliotheque-nationale-et-universitaire-de-strasbourg-un-chantier-encore-ouvert-1940-immEDIATE-apres-guerre>

« Tous droits réservés ». Ce document est protégé par le droit d'auteur et le code de la propriété intellectuelle. Il est strictement interdit de le reproduire, dans sa forme ou son contenu, totalement ou partiellement, sans un accord écrit de son auteur.

L'ensemble des communication du colloque sont librement accessibles :

<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68709-ou-sont-les-bibliotheques-spoliees-par-les-nazis>

Les contributions enrichies concernant les livres spoliés et déposés dans une quarantaine de bibliothèques françaises sont rassemblées dans :

**Où sont les bibliothèques françaises spoliées par les nazis ?** Presses de l'Enssib, avril 2019.

<https://presses.enssib.fr/catalogue/ou-sont-les-bibliotheques-francaises-spoliees-par-les-nazis>

Catherine Maurer (université de Strasbourg)

***Spoliations et restitutions à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : un chantier encore ouvert (1940-immédiate après-guerre)***

L'institution qui porte alors le nom de Bibliothèque impériale et universitaire de Strasbourg (*Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek Strassburg*) est fondée dès l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne en 1871<sup>1</sup>. Elle se développe de manière notable, à tel point que, après le retour de l'Alsace à la France, elle passe pour être la deuxième bibliothèque française après la Bibliothèque nationale. Mais le 19 juin 1940, les troupes allemandes entrent dans Strasbourg et l'Alsace est annexée de fait à l'Allemagne nazie. Le *Gauleiter* du pays de Bade, Robert Wagner, est nommé chef de l'administration civile en Alsace. Dès le 10 juillet, il fait d'Albert Schmitt, le directeur de la bibliothèque municipale de Colmar, le « Délégué aux bibliothèques scientifiques d'Alsace » et le directeur à titre provisoire de ce qui devient alors la bibliothèque universitaire et régionale (*Universitäts- und Landesbibliothek – ULB –*) de Strasbourg, la dénomination que la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) gardera pendant toute la durée de l'occupation<sup>2</sup>. La nomination précoce de Schmitt témoigne de l'intérêt qu'avaient les nazis pour l'institution autrefois allemande, institution qui avait continué de susciter l'attention outre-Rhin pendant toute la période de l'entre-deux-guerres.

L'une des premières préoccupations de la nouvelle administration est de faire revenir les collections de la bibliothèque qui, conformément aux directives du gouvernement français, avaient été évacuées dans plusieurs dépôts du Massif central, notamment à Clermont-Ferrand à la fin de l'année 1939 et au début de l'année 1940, sous la houlette de son administrateur, Ernest Wickersheimer. Dès le mois de février 1941, les collections font le chemin en sens inverse et regagnent Strasbourg. La question de la direction définitive de l'ULB se pose également rapidement. Albert Schmitt est candidat mais il n'est pas le seul et le choix se porte finalement sur un homme d'expérience, déjà en charge d'une importante bibliothèque universitaire, la bibliothèque de Göttingen, mais aussi membre du parti nazi depuis mai 1933 et donc sûr sur le plan politique : Karl Julius Hartmann<sup>3</sup>. Hartmann devient donc directeur de l'ULB en mai 1941, tout en conservant la charge de la direction de la bibliothèque de Göttingen et en s'appuyant à Strasbourg sur deux adjoints de confiance, Hans Grothues et Joseph Lefftz. Il doit affronter une tâche non négligeable : poursuivre le rangement des collections déménagées et acquérir des ouvrages germanophones en nombre pour combler les lacunes de la période française. Cette politique d'acquisition est destinée à garantir à l'ULB le rôle qui lui est désormais dévolu dans la « Grande Allemagne » : être un lieu de conservation des œuvres des pays du Rhin supérieur, constituer l'arsenal scientifique d'une grande université allemande, s'affirmer comme un foyer de la vie intellectuelle allemande au sein de l'Occident roman<sup>4</sup>. Et Hartmann souhaite faire comprendre aux collègues qui ont les mêmes responsabilités que lui dans les autres bibliothèques allemandes que la mission de l'ULB n'est pas seulement locale, mais qu'elle est aussi plus généralement « allemande ». En ce sens, le cas de l'ULB peut être considéré comme

<sup>1</sup> Pour l'histoire d'ensemble de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNU), se reporter à l'ouvrage dirigé par Frédéric Barbier, *Bibliothèques. Strasbourg, origines-XXIe siècle*, Paris, Éditions des Cendres, 2015.

<sup>2</sup> Catherine Maurer, « La Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Deux bibliothèques, dans et hors Strasbourg », dans F. Barbier, *op.cit.*, p. 291-307, p. 293.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 299-303 et Wilfried Enderle, « Karl Julius Hartmann als Direktor der Universitätsbibliothek in Göttingen (1935-1958) », dans Michael Knoche et Wolfgang Schmitz (dir.), *Bibliothekare im Nationalsozialismus. Handlungsspielräume, Kontinuitäten, Deutungsmuster*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2011, p. 193-223.

<sup>4</sup> Voir notamment Ludwig Klaiber, « Die wissenschaftlichen Bibliotheken des Elsass und Lothringens », dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, janvier-février 1941, 58, 1/2, p.1-11.

un cas d'école de l'action, en un temps limité, d'un régime totalitaire en matière de bibliothèque scientifique.

Avant d'évoquer les spoliations qui nous intéressent ici, il faut souligner que l'ULB se lance dans une politique d'achat importante, compte tenu du contexte de la guerre et tout en gardant en tête que les acquisitions tirent parti du taux de change extrêmement favorable et imposé par l'occupant dont bénéficie alors le reichsmark, en tout cas pour les achats qui ont lieu en Alsace et à l'étranger. Ainsi 400 000 reichsmarks ont été dépensés pour les collections de l'ULB entre août 1941 et février 1942. Les crédits sont en baisse dès 1942 mais les achats se poursuivent jusqu'à la fin de la présence allemande à l'ULB, en novembre 1944<sup>5</sup>. L'achat ne représente cependant pas le seul mode d'entrée des ouvrages à l'ULB : il y a toujours des dons mais, en plus, des confiscations de fonds de différente nature. Plusieurs enquêtes sur ces dernières ont déjà été menées mais aucune véritable synthèse historique n'a été réalisée jusqu'à présent. C'est ce que nous allons esquisser ici, en précisant d'emblée qu'il s'agit toujours d'un travail en cours et que nous allons nous limiter à la question des confiscations/spoliations pendant la période 1940-1944, en laissant largement de côté le thème des restitutions et des compensations de l'immédiate après-guerre.

Deux grands types de source permettent d'aborder la question des confiscations/spoliations en relation avec l'ULB pendant la période 1940-44 : les archives propres de l'institution, toujours conservées sur place, y compris pour les deux périodes allemandes<sup>6</sup> ; les registres qui ont aussi été conservés pour la période, notamment le registre d'entrée des ouvrages en fonction du catalogue systématique établi lors de la première période allemande, avec la description de l'ouvrage et la date précise d'entrée (appelé aussi registre d'inventaire)<sup>7</sup>. En revanche, le registre des dons et dépôts a disparu pour la période 1941-1944. L'administrateur de la BNU, Ernest Wickersheimer, précise dès le mois de mai 1945 que « la présence des registres d'entrées-inventaires [qui vient d'être constatée par ses services] est à elle seule une preuve que la Direction allemande n'entendait pas soustraire ou dissimuler une partie de la bibliothèque qu'elle a administrée pendant quatre ans<sup>8</sup> ». Pourtant, comme Wickersheimer l'indique un peu plus loin dans le même procès-verbal, la « Direction allemande » a tout de même tenté de « soustraire » les ouvrages achetés entre 1941 et 1944, ouvrages envoyés à la bibliothèque universitaire de Göttingen dont Hartmann était aussi l'administrateur. Nous y reviendrons.

Les archives quant à elles se font l'écho de ce que l'on peut considérer comme les premiers exemples de spoliation liés à l'ULB, mais de spoliation de bibliothèques tout entières. Ainsi, dès le 26 février 1941, il est prévu, sur ordre du délégué aux bibliothèques scientifiques d'Alsace (Albert Schmitt), de procéder au tri et à l'épuration des bibliothèques scientifiques en Alsace : tous les livres produits par des écrivains « juifs, marxistes et émigrés », en allemand et en français, sont à enlever des rayonnages, de même que les ouvrages en langue française qui ne seraient pas « purement scientifiques » et seraient dictés par des « orientations politiques » (celles-ci ne sont pas précisées dans le document). La même circulaire prévoit que l'ensemble de ces ouvrages doit être remis à l'ULB, dont Schmitt est toujours le directeur provisoire, avant le 31 mars 1941<sup>9</sup>. Une note du 31 mars 1941, toujours de Schmitt, indique que le travail a été effectué et les ouvrages remis à l'ULB. À ce

<sup>5</sup> C. Maurer, *op. cit.*, p. 303-304.

<sup>6</sup> Pour la période 1940-1944, on peut signaler notamment les archives conservées sous la cote AL (AL 52 pour l'ULB et AL 53 et 54 pour la BNU) et les procès-verbaux du conseil d'administration qui ont continué à être rédigés dans le cadre de la BNU repliée à Clermont-Ferrand et, bien sûr, lors du retour à Strasbourg.

<sup>7</sup> Pour le moment, ces registres n'ont pas été versés aux archives de la BNU mais sont conservés dans le bureau de l'un des conservateurs.

<sup>8</sup> Archives de la BNU (désormais ABNU), AL 54 II A, procès-verbal du conseil d'administration (désormais CA) du 18 mai 1945.

<sup>9</sup> Voir la copie du texte en allemand dans ABNU, AL 52/1b.

jour, on ignore ce que sont devenus ces ouvrages après l'occupation allemande : ont-ils été restitués aux bibliothèques d'origine ? Figurent-ils toujours dans les collections de la BNU ? Un peu plus tard, au début du mois de juillet 1941, c'est désormais le nouveau directeur de l'ULB, Karl Julius Hartmann, qui indique que les conditions juridiques d'une confiscation des livres du Collège épiscopal de la ville (l'actuel établissement Saint-Etienne) ne sont pas réunies (*sic*), mais que des « négociations » sont en cours avec Mgr Douvier, le vicaire général, notamment à propos des livres alsatiques que l'ULB souhaiterait fortement récupérer. Et Hartmann met en valeur la véritable « bonne volonté » dont fait preuve Douvier dans ce contexte<sup>10</sup>.

Les archives de la BNU conservent aussi une documentation abondante concernant le *Goethehaus*, une bibliothèque et un musée consacrés à Goethe qu'Albert Schmitt avait souhaité créer à côté de l'ULB et dont il avait toujours la charge alors qu'il n'était plus à la tête de la bibliothèque. C'est dans ce fonds que l'on trouve des « listes de livres issus de [collections] d'ennemis du peuple et du Reich »<sup>11</sup>, listes établies en 1941, à partir notamment des collections Lemallier et Mutterer. Il s'agit essentiellement d'alsatiques, qui ne concernent pas uniquement Goethe et son temps. À propos de la collection Mutterer, la plus importante (près de 1700 volumes), le dossier comporte la note rédigée après 1945 par la conservatrice de la BNU Édith Bernardin selon laquelle « tous les livres de la liste ont été restitués à M. Mutterer ». Il reste des recherches à faire sur ces collections spoliées, mais on peut signaler que la BNU conserve aujourd'hui une photographie de la librairie Pierre Lemallier, librairie très certainement en relation avec l'une des collections de livres spoliés.

Ce sont aussi les archives qui nous indiquent que les Allemands ont stocké à l'ULB des ouvrages confisqués/spoliés qu'ils n'ont pas eu le temps de porter dans les registres d'inventaire et encore moins dans les catalogues. Dans le procès-verbal du conseil d'administration de la BNU du 18 mai 1945, Ernest Wickersheimer, qui a déjà pu effectuer plusieurs missions à Strasbourg avant le retour définitif de l'administration française dans la capitale alsacienne, fait ainsi allusion aux « amas hétéroclites » qui encombrant une partie des magasins et des bureaux et qui contiennent notamment des livres « séquestrés par les Allemands ou ramassés dans des appartements ou d'autres locaux laissés à l'abandon<sup>12</sup> ». Un peu plus loin dans le même document, il indique que la bibliothèque a « en dépôt une grande quantité de livres appartenant à des Français et confisqués par les Allemands pendant les années d'occupation ». Il ajoute qu'il a déclaré « ce dépôt aux bureaux de Strasbourg de l'Office des biens et intérêts privés<sup>13</sup> » et que « les livres seront, dès que ce sera possible, rendus à leurs légitimes propriétaires ». Mais cela n'a certainement pas été le cas pour tous les ouvrages : il est probable qu'un certain nombre d'entre eux aient été finalement intégrés aux collections.

Enfin, toujours à partir des archives, on peut évoquer le sort des ouvrages que l'administrateur allemand, Karl Julius Hartmann, a estimé devoir transférer dans la bibliothèque dont il est toujours le responsable, la bibliothèque universitaire de Göttingen. Hartmann commence par faire expédier, au mois d'octobre 1944, une trentaine de caisses qui contiennent

<sup>10</sup> Voir la copie de la note en allemand dans ABNU, AL 52/1b. Douvier y apparaît sous le nom germanisé de Daubner que les Allemands lui avaient imposé. En l'absence de l'évêque, Mgr Ruch, à qui les Allemands avaient interdit le retour dans son diocèse après son départ en juin 1940, ses qualités de négociateur ont été reconnues par ses adversaires comme par ses alliés.

<sup>11</sup> *Listen der Bücher aus volks- und reichsfeindl. (sic)* : intitulé de la chemise où se trouvent les listes en question (ABNU, AL 52 94).

<sup>12</sup> ABNU, AL 54 II A, procès-verbal du CA du 18 mai 1945.

<sup>13</sup> Sur l'Office des biens et intérêts privés (OBIP), plus précisément la sous-commission des livres qui était en relations très étroites avec l'Office, et leur rôle dans le recensement et la restitution des biens spoliés, voir Martine Poulain, *Livres pillés, lectures surveillées. Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 2008, p. 370-371.

les possessions les plus précieuses de la bibliothèque. L'objectif annoncé est de les mettre à l'abri des fréquentes attaques aériennes, à 500 km au nord de leur lieu de conservation. Dès 1942 et à l'instar d'autres bibliothèques allemandes, d'autres transferts de collections avaient déjà eu lieu, mais jamais encore à une telle distance. Un peu plus tard, avec l'accord de l'administration de l'université allemande de Strasbourg, Hartmann décide un transfert de plus grande ampleur à Göttingen, celui des 33 000 volumes acquis au cours de la période de l'occupation allemande entre 1940 et 1944 et les registres correspondants<sup>14</sup>. Il semble bien que dans ce cas, face à la tournure que prenait le conflit, Hartmann ait estimé que les ouvrages acquis par l'administration allemande revenaient de droit à cette même administration, sans aucune autre considération.

À partir du deuxième grand ensemble de sources, les registres d'entrée des ouvrages en fonction du catalogue systématique, mais aussi le registre des dons et dépôts disponible pour la période postérieure à 1945, une étude plus systématique des ouvrages spoliés a été menée en 2015 par une conservatrice stagiaire, Laurie Aoustet<sup>15</sup>. Celle-ci a pu identifier 4253 ouvrages indiqués comme spoliés qu'elle a rassemblés dans un fichier Excel. Cette enquête est cependant à utiliser avec précaution. D'abord parce que le registre systématique utilisé pendant la période française de l'entre-deux-guerres a été poursuivi par l'administration allemande, puis repris par l'administration française à partir de 1945. L'administration allemande n'a porté aucune indication complémentaire du type achat, don ou confiscation/spoliation : cela figurait peut-être dans d'autres documents. En revanche, l'administration française d'après 1945 a porté à plusieurs reprises la mention « spoliés », mais *a posteriori* : ce sont les ouvrages portant cette mention que L. Aoustet a recensés, y ajoutant les ouvrages portés dans le registre des dons et dépôts, mais eux aussi *a posteriori*, à partir de 1945, puisque le registre des dons et dépôts a disparu pour la période 1941-1944. Comme l'a déjà remarqué L. Aoustet, le terme « spoliés » prend ici plusieurs sens et peut être sujet à caution. Par exemple, quelques ouvrages publiés après 1945 sont indiqués comme spoliés : il peut éventuellement s'agir d'ouvrages attribués à la BNU en compensation des spoliations subies mais en aucun cas d'ouvrages spoliés en tant que tels. Précisons enfin que les ouvrages repérés dans les différents registres ne sont pas toujours en place dans les rayonnages.

L. Aoustet est parvenu cependant à distinguer trois catégories d'ouvrages portant la mention « spoliés » au sein de l'ensemble qu'elle a examiné. La première catégorie est celle des ouvrages entrés dans les collections après 1944, plus précisément entre 1947 et 1964. Ils représentent l'essentiel des ouvrages identifiés par L. Aoustet. Ces ouvrages sont peut-être ceux que la BNU était chargée de restituer après 1945 aux propriétaires spoliés, en relation avec les services de l'OBIP, et qui n'ont finalement pu être rendus. Mais, et cela complique encore la situation, il peut aussi s'agir d'ouvrages attribués comme réparation des spoliations subies par la BNU. La liste des institutions spoliées établie par Martine Poulain signale notamment que la BNU s'est vue attribuer en 1950 « 6 caisses (86 + 73 + 128 + 61 + 39 + 59

<sup>14</sup> Ernest Wickersheimer fait allusion à ces volumes dans le procès-verbal du CA du 18 mai 1945 mais indique de manière erronée que le transfert s'est fait sur l'ordre « formel » du *Reichsministerium* compétent. En fait, c'est bien Hartmann qui a eu l'initiative du transfert : voir Peter Borchardt, « Die deutsche Bibliothekspolitik im Elsass : zur Geschichte der Universitäts- und Landesbibliothek Strassburg 1871-1944 », dans Paul Kaegbein et Peter Vodosek (dir.), *Staatliche Initiative und Bibliotheksentwicklung seit der Aufklärung*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1985, p. 155-213.

<sup>15</sup> Nous remercions vivement Claude Lorentz, conservateur à la BNU, de nous avoir permis de consulter cette enquête dont les résultats n'ont pas été publiés.

vol.) + 1 caisse (65 vol.) »<sup>16</sup>. Compte tenu du point de vue adopté dans cet article, nous ne nous sommes pas intéressés directement à ces ouvrages.

La deuxième catégorie concerne quelques ouvrages spoliés entrés à la BNU de manière irrégulière pendant la période 1941-1944. Ces ouvrages sont inscrits dans les registres entre 1941 et 1944 et sont également accompagnés de la mention « ouvrage appartenant à un spolié, rendu à son propriétaire » ou « livre spolié restitué ». Rappelons que ces indications ont été ajoutées après-guerre, ce qui veut dire qu'il y a eu un travail sur les collections entrées pendant la guerre pour retrouver leur provenance. Ces ouvrages entrent dans le périmètre de notre analyse, mais ne sont en principe plus présents à la BNU. Enfin, la troisième catégorie rassemble 317 ouvrages entrés à l'ULB entre 1941 et 1944, essentiellement en 1943 et 1944. Ces ouvrages figurent dans les registres, même s'ils sont très souvent signalés comme manquants en plus de spoliés, mais la très grande majorité d'entre eux n'apparaît pas dans le catalogue général. Bien souvent, ils sont également absents des rayonnages et signalés par des fiches fantômes comme étant manquants, perdus, ou même spoliés. Deux hypothèses peuvent être formulées : soit ces ouvrages sont entrés irrégulièrement, comme ceux de la deuxième catégorie, puis ont été rendus dans leur majorité à leurs propriétaires, soit ils ont fait partie des 33 000 volumes partis pour Göttingen et n'en sont pas revenus. On peut également noter que ces ouvrages sont souvent indiqués comme manquants lors des récolements qui ont été réalisés dans les années 1970. Cette mention semblerait indiquer qu'il n'y a pas eu de récolement réalisé sur ces collections entre 1945 et les années 1970 et que les volumes ont de toute façon disparu entretemps pour une raison inconnue. Ces ouvrages entrent aussi dans le périmètre de notre analyse, mais beaucoup d'entre eux ne figurent plus non plus dans les collections de la BNU... L. Aoustet a pu photographier plusieurs marques de provenance portées sur les ouvrages encore présents, mais très peu concernent les volumes effectivement spoliés entre 1941 et 1944 par l'ULB et qui sont ceux qui nous intéressent.

En fait, nous n'avons pu repérer à partir de l'enquête de L. Aoustet que sept exemples d'ouvrage indiqués comme spoliés, entrés dans les collections entre 1941 et 1944 et qui, d'après les registres ou le catalogue général, soit ont été rendus à leur propriétaire, soit figurent toujours dans les collections de la BNU. Ainsi, quatre ouvrages entrés dans les collections de l'ULB, le premier en juin, le deuxième en juillet, les deux derniers en août 1944, sont indiqués comme ayant été rendus à leur propriétaire, dont l'identité n'est pas toujours précisée. Il s'agit d'un ouvrage de J. Brunot, *Pensées* (Paris, 2<sup>e</sup> édition 1926), d'un livre de Robert Louis Stevenson, *Virginibus puerisque* (Londres, édition de 1908)<sup>17</sup>, d'un recueil de textes d'Eugène Labiche, *Théâtre choisi* (Paris, 1895), enfin d'un ouvrage d'Ernest Dupuy sur Victor Hugo (Paris, 1886).

Par ailleurs, trois ouvrages indiqués comme spoliés dans les registres sont restés jusqu'à aujourd'hui dans les collections de la BNU<sup>18</sup>. Le premier y est entré en 1941 : il s'agit de l'ouvrage en deux volumes de Sophie Pataky, *Lexikon deutscher Frauen der Feder* (« Dictionnaire des femmes de lettres allemandes »)<sup>19</sup>, qui comporte en outre un magnifique ex-libris, celui de Karl Vollmöller<sup>20</sup>. Le deuxième ouvrage est entré le 17 décembre 1943 : il

<sup>16</sup> Voir *Liste des institutions spoliées. Restitutions ou attributions de livres entre 1946 et 1950*, ligne Bibliothèque nationale et universitaire :

[http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/bibliotheques\\_spoliees/document/institutions.pdf](http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/bibliotheques_spoliees/document/institutions.pdf).

<sup>17</sup> Le registre des dons comporte pour ce livre la mention « rendu à Melle Quéfiotte ? ».

<sup>18</sup> La mention « ouvrage spolié » ne figure cependant dans aucune des notices actuelles de la BNU.

<sup>19</sup> Sophie Pataky, *Lexikon deutscher Frauen der Feder : eine Zusammenstellung der seit dem Jahre 1840 erschienenen Werke weiblicher Autoren, nebst Biographien der lebenden und einem Verzeichnis der Pseudonyme*, 2 volumes, Berlin, C. Pataky, 1898.

<sup>20</sup> Peut-être s'agit-il de Karl Gustav Vollmöller (1878-1948), connu sous le nom de Karl Vollmöller, personnage aux talents multiples : archéologue, homme de lettres, inventeur... et la liste n'est pas close. Il fut notamment

s'agit de l'*Histoire de la littérature latine chrétienne*, avec la marque du « lycée de Strasbourg » (*sic*, en français)<sup>21</sup>. Le troisième est entré le 25 mai 1944 et est intitulé *Festgabe für Friedrich Panzer zum 60. Geburtstag*<sup>22</sup>.

On le voit, la moisson est finalement assez maigre, ce qui n'est pas nécessairement à déplorer. Mais on a aussi montré quelles étaient les limites de l'enquête utilisée comme base de travail. Il nous semble donc qu'une investigation plus approfondie des archives, aussi bien de la BNU que de celles conservées notamment par les archives départementales, est indispensable pour retrouver la trace éventuelle d'autres confiscations/spoliations. Une investigation poussée dans les rayonnages mêmes des magasins pourrait également être très fructueuse, mais serait très gourmande en temps.

En tout cas, c'est bien grâce aux archives de la BNU que l'on sait que les ouvrages emportés à Göttingen à l'instigation de Karl Julius Hartmann sont bel et bien revenus à Strasbourg en 1946, après quelques difficultés non pas dues aux Allemands, qui n'étaient guère en situation de résister, mais aux autorités militaires britanniques qui administraient la zone dans laquelle se trouvait alors la ville de Göttingen et qui estimaient, comme Hartmann, que les livres, achetés légalement par les Allemands, devaient revenir à ces derniers<sup>23</sup>. C'est finalement l'intervention auprès de l'armée britannique du chef de la mission française des restitutions qui permit de débloquer la situation. Ernest Wickersheimer se charge personnellement du transport en camion qui ramène à Strasbourg, en mars 1946, très précisément 31 062 volumes, 8 392 brochures et les registres d'inventaire correspondants. On ne semble cependant pas se rendre compte alors que plus de 4000 documents appartenant aux collections de la BNU sont restés à la bibliothèque de Göttingen, alors qu'ils portaient des marques de provenance bien visibles. Redécouverts en 2011 par une équipe de la bibliothèque de Göttingen, ces documents ont été restitués en 2013 à la BNU<sup>24</sup>. Ils ont permis de remettre en lumière la question des spoliations et des restitutions dont l'ULB/BNU a pu être à la fois l'actrice et la victime. L'ULB/BNU est en effet un cas à part dans la France occupée : en raison de la situation spécifique de l'Alsace annexée de fait entre 1940 et 1944, elle a pu à la fois être partie prenante des pratiques spoliatrices et s'en retrouver la victime.

## Résumé :

---

l'auteur du scénario du célèbre film *L'Ange Bleu* et partit en exil aux États-Unis en 1939. Mais il peut aussi s'agir de son oncle qui portait le même prénom que lui : Karl Vollmöller (1848-1922), professeur de littérature française à Erlangen et à Göttingen. L'ex-libris comporte d'ailleurs une image, celle d'un jeune couple, et une date, celle de 1887, qui correspond à la date du mariage de Karl, l'oncle. Le livre concerné appartenait donc très certainement à ce dernier, mais était peut-être arrivé dans la bibliothèque de Karl Gustav Vollmöller qui aurait été victime de spoliations après le départ de ce dernier pour les États-Unis. Ce dernier point reste cependant à vérifier. Sur la famille Vollmöller, voir plusieurs articles très détaillés sur le site Wikipedia Allemagne.

<sup>21</sup> Pierre de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1920.

<sup>22</sup> Eugen Fehrle (dir.), *Festgabe für Friedrich Panzer zum 60. Geburtstag*, Bühl-Baden, Konkordia a.g. für Druck und Verlag, 1930. Friedrich Panzer (1870-1956) était professeur de littérature allemande, Eugen Fehrle (1880-1957) professeur de philologie et d'anthropologie (*Volkskunde*). Fehrle eut en outre des responsabilités importantes au sein du monde universitaire sous le III<sup>e</sup> Reich et fut emprisonné pendant deux ans par les Alliés dans le contexte de la dénazification (voir la notice Wikipedia Allemagne le concernant). L'opuscule dont il était l'éditeur a donc peut-être été considéré par erreur comme un ouvrage spolié.

<sup>23</sup> Voir Claude Lorentz, « Le second après-guerre : relèvement et restructurations (1945-1960) », dans F. Barbier, *op.cit.*, p. 309-339, p. 318-319.

<sup>24</sup> Sur l'histoire de la redécouverte de ces documents et de leur restitution, voir *De Strasbourg à Göttingen : retour sur une histoire oubliée*, Strasbourg, BNU, 2013.

Dans le contexte de l'annexion de fait de l'Alsace par l'Allemagne nazie, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) devient très rapidement l'*Universitäts- und Landesbibliothek* – ULB –). Son directeur à partir de 1941, Karl Julius Hartmann, considère que sa mission n'est pas seulement locale, mais qu'elle est plus généralement « allemande ». Dans cette perspective, l'ULB doit acquérir des ouvrages germanophones en nombre pour combler les lacunes de la période française. La politique d'achat reste donc importante mais s'accompagne de dons et de confiscations de fonds de différente nature. C'est à ces dernières que s'intéresse notre article qui ne constitue encore qu'un jalon dans un travail encore en cours. Deux grands types de source, toutes encore conservées sur place, ont été mobilisés : les archives propres de l'institution et les registres d'inventaire des ouvrages concernant la période. Ils doivent aider à faire le point sur un cas particulier dans la France occupée : en raison de la situation spécifique de l'Alsace entre 1940 et 1944, l'ULB/BNU a pu à la fois être partie prenante des pratiques spoliatrices et s'en retrouver la victime.